La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global I (C) EUR

Pays d'enregistrement: LU BE ES AT DE CH FR

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 1 589,96€

Actif sous gestion : 272,23M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

HORIZON DE PLACEMENT

1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | **>5 ans**

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV Luxembourgeoise La Française LUX

Date de création : 31/05/2017

Indice de référence : MSCI AC World (€) TR

Changement d'indice : Jusqu'au 19 juillet 2022 : MSCI AC World Daily Net Total Return indice à titre de comparaison

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Institutionnels

Risques principaux supportés : actions, change, dérivés, discrétionnaire, perte en capital

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : LU1523323605

Code Bloomberg : LFIZIEC LX Equity

Centralisation : J avant 11H00

Règlement : J+2 ouvrés

Souscription initiale min : 100 000 EUR

Eligibilité au PEA : Non

Droits d'entrée max : 3%

Droits de sortie max : 0%

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 1.31% (31/12/2023)

Coûts de transaction : 0.29% (31/12/2023)

Dépositaire : BNP Paribas SA, Luxembourg Branch

Valorisateur : BNP Paribas SA, Luxembourg Branch

Société de gestion : La Française Asset Management

Gérant(s) : Paul TROUSSARD, Thomas DHAINAUT

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif (jusqu'au 19 juillet 2022) est de contribuer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone tout en réalisant une croissance du capital à long terme.
L'Objectif (à partir du 20 juillet 2022) est de contribuer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone tout en réalisant une croissance du capital à long terme. Plus précisément, le compartiment cherche à surperformer (net de frais) l'indice de référence MSCI All Country World Index (MSCI ACWI Daily Net Total Return) sur toute période minimale donnée de 5 ans.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

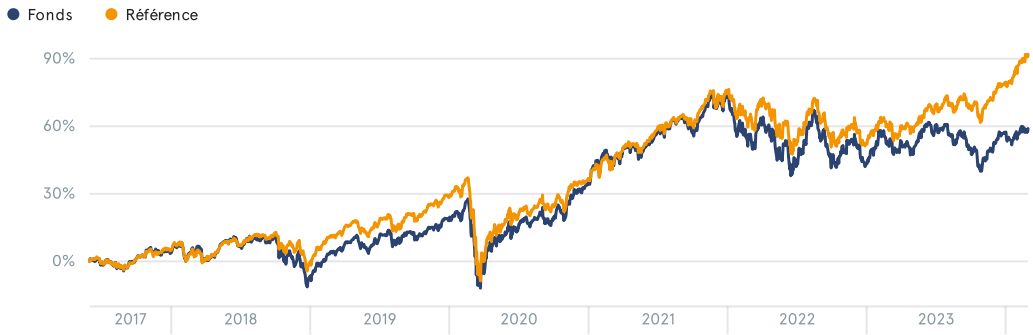
Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	3,08%	5,09%	1,09%	4,74%	12,17%	53,39%	59,00%
Référence	4,69%	10,85%	7,08%	20,68%	36,61%	73,42%	91,99%

Annualisées	3 ans	5 ans	Création
Fonds	3,89%	8,92%	7,11%
Référence	10,93%	11,63%	10,14%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024	Fonds	-1,94%	3,08%											1,09%
	Référence	2,29%	4,69%											7,08%
2023	Fonds	7,38%	-1,11%	1,24%	-2,48%	5,19%	1,67%	0,35%	-2,71%	-3,90%	-6,01%	7,04%	3,96%	10,03%
	Référence	5,31%	-0,53%	0,62%	-0,18%	2,45%	3,39%	2,57%	-1,25%	-1,73%	-2,85%	5,82%	3,52%	18,06%
2022	Fonds	-6,85%	-2,86%	2,59%	-3,91%	-1,57%	-6,42%	12,91%	-3,51%	-8,56%	7,02%	3,30%	-8,61%	-17,30%
	Référence	-3,54%	-2,77%	3,13%	-2,97%	-1,41%	-6,17%	9,69%	-2,33%	-7,18%	5,10%	3,43%	-7,32%	-13,01%
2021	Fonds	1,88%	2,90%	4,42%	1,85%	-0,02%	4,32%	0,96%	3,15%	-4,09%	5,59%	1,55%	2,64%	27,84%
	Référence	0,25%	2,41%	6,03%	1,90%	-0,01%	4,46%	0,70%	2,97%	-2,35%	5,26%	0,34%	2,94%	27,54%
2020	Fonds	-0,08%	-5,75%	-11,60%	10,77%	2,82%	2,90%	0,08%	4,33%	-1,31%	0,03%	9,64%	3,89%	14,54%
	Référence	0,17%	-7,26%	-13,41%	10,91%	2,75%	2,20%	0,00%	4,93%	-1,30%	-1,78%	9,38%	2,30%	6,65%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION



INDICATEURS DE PERFORMANCE

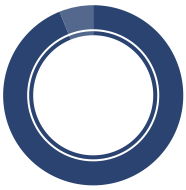
Fréquence hebdomadaire	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	12,90%	14,64%	17,05%
Volatilité indice	10,84%	12,44%	15,78%
Tracking-Error	4,94%	4,94%	4,78%
Ratio de Sharpe	-0,08	0,18	0,48
Ratio d'information	-3,25	-1,47	-0,60

	Depuis création
Gain Maximum	97,54% (23/03/2020 -> 03/01/2022)
Max. Drawdown	-31,02% (19/02/2020 -> 23/03/2020)
Recouvrement	238 jours (le 16/11/2020)

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.la-francaise.com - Sources : La Française Asset Management, données comptables, Bloomberg

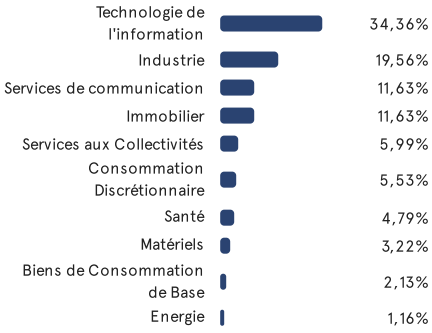
La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global I (C) EUR

TYPES D'INSTRUMENT
En % actif

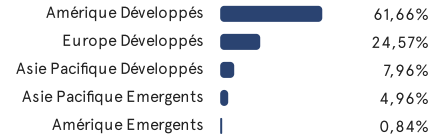


Actions en direct	93,90%
Liquidités	6,10%

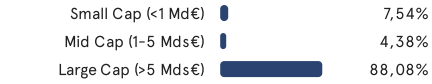
SECTEUR GICS
En % de la poche actions



RÉGION
En % de la poche actions



TAILLE DE CAPITALISATION
En % de la poche actions

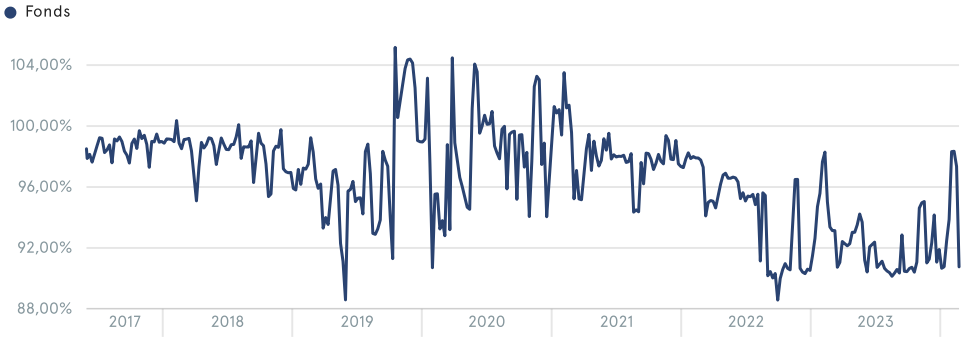


PRINCIPALES LIGNES
Hors monétaire

Actions	Pays	Secteur GICS	Poids
Alphabet Inc-cl C	Etats-Unis	Services de communication	4,86%
Microsoft Corp	Etats-Unis	Technologie de l'information	4,65%
T-mobile Us	Etats-Unis	Services de communication	4,06%
Prologis Inc	Etats-Unis	Immobilier	3,46%
American Water W	Etats-Unis	Services aux Collectivités	2,94%
Equinix	Etats-Unis	Immobilier	2,81%
Schneider Sa	France	Industrie	2,77%
Samsung Sdi Co	République de Corée	Technologie de l'information	2,60%
American Tower Corp	Etats-Unis	Immobilier	2,54%
Apple Computer Inc	Etats-Unis	Technologie de l'information	2,40%

Nombre de titres en portefeuille: 52 **Poids des 10 principales lignes:** 33,07%

EXPOSITION ACTIONS (90.87%)



PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU MOIS
Hors monétaire et % d'actif en date d'opération

Nouvelles positions	% actif
Nextracker Inc-cl A	1,02%

Positions soldées	% actif
Société Generale	-1,21%
Intesa Sanpaolo Spa	-0,75%
Enphase Energy Inc	-0,07%

Positions renforcées	% actif
Solaredge Technologies Inc	0,28%

Positions allégées	% actif
Fuji Electric Co Ltd	-1,19%
Merck & Co Inc	-1,09%
Schneider Sa	-1,00%
Advanced Micro Devices	-0,98%

La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global I (C) EUR

*Univers: MSCI AC World (€) TR

SCORES ESG

Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	98,84%	99,64%
Score ESG	6,34	5,81
Score E	6,66	6,16
Score S	6,22	5,66
Score G	6,19	5,74

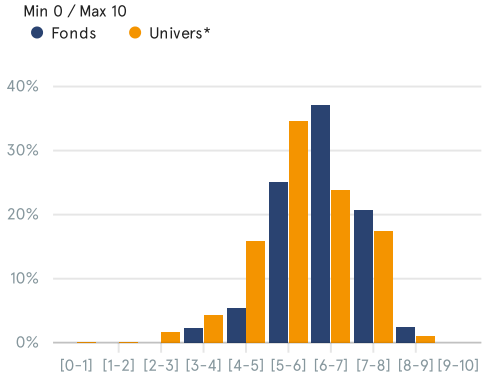
MEILLEURES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Nom	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Asml Holding Regr. Nv	1,84%	8,83	7,61	8,80	8,45
Brookfield Renewable Partner	0,52%	9,49	6,25	7,26	8,40
Danaher Corp	1,95%	6,76	7,19	9,27	7,94
Apple Computer Inc	2,40%	8,02	8,35	6,35	7,62
Merck & Co Inc	1,09%	7,39	7,25	7,79	7,49

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10



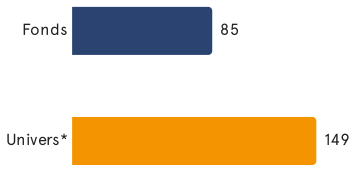
MOINS BONNES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Nom	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Clean Harbors Inc	2,33%	2,51	4,97	4,99	3,99
Darling Ingredients Inc	2,00%	3,87	3,68	7,18	4,81
Shimano Inc	1,46%	5,50	4,49	4,65	4,88
Byd Co Ltd-h	1,65%	5,91	5,62	2,87	4,91
Veralto Corp	0,22%	5,00	5,00	5,00	5,00

INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



EMPREINTE CARBONE SECTORIELLE

tonne eq. CO2 / M€ investis

Secteur	Poids	Empreinte Carbone	Empreinte carbone relative à l'univers*
Industrie	18,37%	9	4
Technologie de l'information	32,26%	5	3
Biens de Consommation de Base	2,00%	3	1
Immobilier	10,92%	2	2
Services de communication	10,92%	1	0
Services aux Collectivités	5,63%	1	-13
Consommation Discrétionnaire	5,19%	1	-1
Matériels	3,02%	1	-22
Santé	4,50%	0	0
Autre	1,09%	0	-11
Total		**23**	**-37**

SCORE CARBON IMPACT

Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture Carbon Impact	98,84%	99,05%
Score Carbon Impact	6,30	5,90

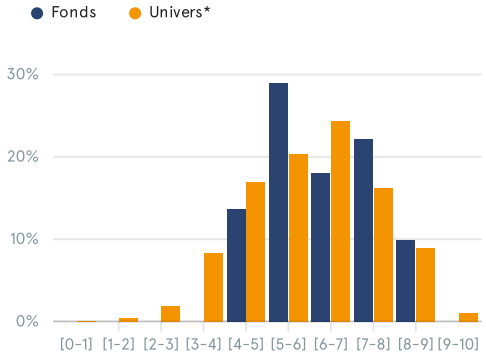
MEILLEURES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Nom	Poids	Score Carbon Impact
Electricidade De Portugal Renovaveis S	2,17%	8,61
Microsoft Corp	4,65%	8,60
Brookfield Renewable Partner	0,52%	8,42
Nxp Semiconductors Nv	0,74%	8,20
Asml Holding Regr. Nv	1,84%	8,10

DISTRIBUTION DES SCORES CARBON IMPACT

Min 0 / Max 10



MOINS BONNES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

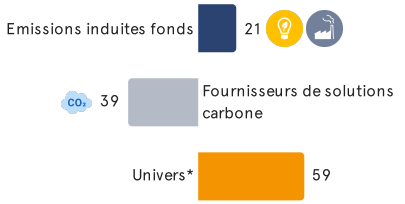
Nom	Poids	Score Carbon Impact
Weg Sa	0,79%	4,01
Knorr-bremse Ag	1,78%	4,43
Fuji Electric Co Ltd	1,53%	4,45
Clean Harbors Inc	2,33%	4,47
Darling Ingredients Inc	2,00%	4,61

La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global I (C) EUR

*Univers: MSCI AC World (€) TR

EMPREINTE CARBONE

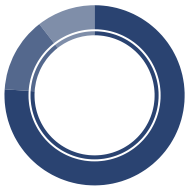
tonne eq. CO2 / M€ investis



Réduction de l'empreinte carbone par rapport à l'univers*	64%

RÉPARTITION THÉMATIQUE

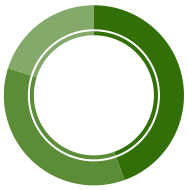
En % actif



Facilitant la transition	71,42%
En transition	12,61%
Cleantech	9,87%

RÉPARTITION GREENFIN

En % de la poche action



Type I : 50 à 100% d'éco-activités	44%
Type II : 10 à 50% d'éco-activités	35%
Type III : 0 à 10% d'éco-activités	20%

Répartition du portefeuille selon la part du chiffre d'affaires des entreprises liée aux éco-activités

DONNÉES IMPACT

sur la base d'un portefeuille de 200M€ (Source: https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator)

Empreinte Carbone
64%
inférieure
21 tCO2/m contre 59 tCO2/m*

1 600
voitures ôtées de la route pendant 1 an

Emissions carbone évitées
39 tCO2/m
évitées

Economie d'énergie de
1 000
foyers pour 1 an

330 000
sacs poubelles recyclés

12 000 MWh
d'énergie renouvelable produite attribuable aux fournisseurs de solutions carbone

70 000
arbres à planter pour compenser les 200m€ investis (en supposant 10 ans de croissance par arbre)
200 000 si investis dans l'univers*

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement: Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance: le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone: l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: Σ (i à n) (investissement i / Enterprise value) / (Valeur du portefeuille) × Emissions de l'émetteur i

Cleantech - Fournisseurs de solution carbone / énergie « verte » : Sociétés spécialisées dans les technologies propres, en général productrices d'énergies renouvelables ou d'équipements renouvelables ou sociétés finançant ces équipements.

Entreprises en transition : Entreprises offrant selon nous un très fort potentiel en matière de réduction carbone.

Entreprises facilitant la transition : Entreprises fournissant les moyens nécessaires aux stratégies de réduction carbone.

La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Global I (C) EUR

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.
Ceci est un document publicitaire. Le pays d'origine du fonds est le Luxembourg.
Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document.
En fonction de la stratégie du fonds, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.
Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.
Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et financier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présenté atteindra son objectif.
La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible, en anglais, sur le site du Groupe La Française (www.la-francaise.com) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.
Document édité par La Française AM Finance Services, 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société régulée par l'"Autorité de Contrôle Prudentiel" (www.acp.banque-france.fr), sous la référence 18673 X.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le Groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne
Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne
Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie
Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni
Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse
Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich. Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement, les rapports Annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Information importante pour les investisseurs à Singapour
Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.
L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/)

Le Label FNG ne garantit pas la performance financière du fonds.
L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/)

Le Label Greenfin ne garantit pas la performance financière du fonds.
L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/)

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.
Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.
3 catégories de produits :
1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.
2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.
3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Ratio d'information : mesure de sur ou sous-performance du fonds par rapport à son indice compte tenu du risque relatif engagé

Beta : mesure de la sensibilité de la performance du fonds par rapport à la variation de la performance de son indice de référence

Alpha : mesure la sur ou sous performance d'un fonds par rapport à son indice. Plus l'alpha est élevé et positif, meilleur est le produit, et le gérant

Exposition actions : plus précise que la composition du portefeuille, elle tient compte en permanence des opérations en cours et notamment de celles réalisées sur les marchés dérivés, qui peuvent augmenter ou diminuer les risques de la gestion selon les fluctuations des marchés.